CONDITIONS GENERALES DE VENTE : LOCATION DE VOITURE

La société SAAI est un courtier de location de voitures, enregistrée en tant que S.A.A.I, R.C.S PARIS B 388 637 852, ci-après « SAAI » proposant des tarifs et conditions réservés aux résidents hors France Métropolitaine.

1. Conditions de réservation

La durée maximale d'une réservation est de 90 jours, le délai de réservation est de 72h.

La journée de location se calcule par tranche de 24 heures, non fractionnable, d'heure à heure depuis l'heure de départ du véhicule.

Age minimum : 21 ans, 24 ans et 30 ans suivant les catégories (voir 15. Jeunes conducteurs).

Le paiement sur notre site de réservation, www.saai.fr, doit être effectué par carte de crédit selon votre choix (« Paiement en ligne » : Le débit est immédiat ou « Paiement différé » : Le débit est effectué environ 72h avant la livraison du véhicule.

2. Demande de réservation

La demande de réservation est valable uniquement pour une catégorie de voiture et non pour un modèle spécifique.

Au moment de la réservation, le client détermine exactement les dates et lieux de livraison et de restitution du véhicule.

Si la prise en charge s'effectue à un aéroport, le client est prié d'indiquer le numéro de vol et l'heure d'arrivée, ainsi que d'informer l'agence de livraison en cas de retard du vol pour maintenir la réservation.

3. Confirmation de réservation

Les demandes de réservations effectuées via SAAI sont confirmées dans les 24h ouvrées. Toutefois, il est possible que nous soyons contraints de demander confirmation de la disponibilité auprès du loueur avant de valider votre réservation, dans ce cas, le délai peut être un peu plus long, nous vous en informons.

Malgré la mise à jour quotidienne des disponibilités sur notre site de réservation, www.saai.fr, il peut arriver que certaines catégories de véhicules ne puissent finalement pas être disponibles. Nous vous en informons le cas échéant dans les plus brefs délais, et vous proposons alors si disponible, une autre catégorie ou bien l'annulation avec remboursement du montant réglé en ligne dans les 24h. Après confirmation de la réservation, nous vous adressons votre bon de réservation par mail, celui-ci confirme votre réservation mais ne constitue pas votre contrat de location. Le contrat de location est conclu entre le client et le loueur au moment de la livraison du véhicule. Il est soumis aux termes et conditions du loueur ainsi qu'à la législation locale.

4. Conditions spéciales de réservation

- Modification sans frais (voir 8. Modification de réservation).
- Annulation sans frais jusqu'à 48h avant la livraison (voir 9. Annulation de réservation).

5. Conditions spéciales de location négociées auprès des loueurs

Inclus dans toutes vos réservations sur www.saai.fr :

- Kilométrage illimité
- Assurance responsabilité civile
- Surcharges s'appliquant aux gares et aéroports
- Assurances dommage accident (CDW) et vol (TPC) (réduction de la franchise en cas de dommage ou de vol)

6. Livraison du véhicule

Vous devez être muni de votre bon de réservation, carte de crédit à votre nom, carte d'identité ou passeport, l'original de votre permis de conduire (voir 14. Permis de Conduire) ainsi qu'un justificatif de domicile à l'étranger (ex : facture d'eau, téléphone... datant de moins de trois mois ou bien votre carte consulaire).

Attention, le véhicule réservé est gardé de 30 à 60 minutes après l'heure de prise en charge notée sur le bon de réservation (à condition que ce soit pendant les heures d'ouverture de l'agence), passé ce délai et quelque soit la légimité du motif de votre absence, le loueur annule automatiquement la réservation et conservera des frais d'annulation de 200€.

La caution sera prélevée par le loueur sur votre carte de crédit et restituée en fin de contrat. Les principales cartes de débit et crédit (émises par Visa, Mastercard ou American Express) sont acceptées. La carte doit être au nom du locataire. Attention, les cartes prépayées, Maestro, Visa Electron, V Pay, Nickel..., les cartes à usage électronique uniquement et les cartes distribuées par les néobanques ne sont pas acceptées. Il vous appartient également de contrôler le plafond de votre carte de crédit afin que le débit puisse bien être effectué, ainsi que de présenter l'ensemble des documents précisés ci-dessus, dans le cas contraire, le loueur ne pourra pas vous livrer le véhicule et aucun remboursement ne sera possible.

IMPORTANT: Pour les livraisons à Roissy CDG, le loueur Enterprise exige une preuve d'embarquement de moins de 24h.

LOI MONTAGNE: Quel que soit l'agence de livraison, aucun équipement neige n'est prévu par défaut. Il vous appartient de prendre contact avec l'agence de départ pour la réservation d'équipements spécifiques qui feront l'objet d'une facturation au moment de la livraison par le loueur.

7. Restitution du véhicule

Assurez-vous de restituer le véhicule propre, avec le plein de carburant (dans le cas contraire, cela vous sera surfacturé par le loueur) ainsi qu'aux heures d'ouvertures de l'agence, vous conserverez autrement la responsabilité du véhicule jusqu'à la récupération effective du véhicule par l'agence dans ses heures ouvrables.

Veillez à restituer le véhicule à l'heure prévue, à défaut, une franchise de 29 minutes est accordée au terme de la location, au-delà, une nouvelle journée est facturée.

En cas de restitution du véhicule dans une agence différente de celle de livraison, des frais d'abandon sont facturés par le loueur à la livraison ou restitution du véhicule.

Si la durée de location est écourtée, les jours non utilisés ne sont pas remboursables.

Pour les véhicules Electriques, le véhicule doit obligatoirement être restitué aupprés de l'agence de départ, sous peine de frais de rapatriement important facturés par le loueur.

Si votre réservation comprends une offre de suppression de franchise dommage/vol, si la date de restitution réelle réduit la durée effective du contrat à moins de 14 jours, vous serez directement facturé par le loueur pour cette couverture aux tarifs en vigeur, car elle n'est pas incluse aux tarifs pour les contrats de 1 à 13 jours.

Page 1/2

ഗ

CONDITIONS GENERALES DE VENTE : LOCATION DE VOITURE

8. Modification de réservation

Toute demande de modification de réservation doit être effectuée auprès de SAAI au moins 72h avant la livraison du véhicule, sous réserve que la modification soit possible, par mail à infos@saai.fr ou par téléphone au 01 56 58 65 65 et non au loueur. SAAI ne facture pas de frais de modification, mais le client est tenu de payer le tarif en vigueur au moment de la modification. Notez que le changement de nom du conducteur principal n'est pas considéré comme une modification pour le loueur et implique l'annulation de la réservation pour créer une nouvelle réservation au nom du nouveau conducteur principal.

9. Annulation de réservation

Dans tous les cas, l'annulation doit être confirmée par vos soins par mail à infos@saai.fr :

- Annulation plus de 48h avant la livraison : sans frais
- Annulation moins 48h avant la livraison : frais de 150€.

10. Couvertures supplémentaires

Lors de la livraison, le loueur peut proposer des compléments de couvertures telles que la suppression de franchise (dommage/vol) et/ou couvertures pneus, bris de glace. SAAI ne rembourse aucun frais liés aux assurances souscrites par le client auprès du loueur.

11. Assurances, les exclusions

Les assurances ne couvrent jamais les dommages causés au dessous de caisse, pavillon, pneus, jantes, bris de glace, pertes des clefs et des accessoires en options, vol des effets personnels ou marchandises, dommages résultant d'une mauvaise utilisation du véhicule, inversion de carburant, intérieur du véhicule. Attention, même en cas d'assurance sans franchise, le loueur Europcar facture des frais administratifs de 87€ en cas de dommage.

12. Équipements optionnels

Les sièges enfant ou rehausseurs sont à mentionner lors de la réservation et sont à payer au loueur, au moment de la prise en charge.

13. Conducteurs supplémentaires

Tout conducteur additionnel doit être enregistré à l'agence et présenter un permis de conduire original (voir 14. Permis de Conduire).

- 13.1. Loueur Enterprise: Supplément de 13€/jour, plafonné à 130€ à régler à la livraison du véhicule.
- 13.2. Loueur Europcar: Supplément de 13€/jour, plafonné à 91€ à régler à la livraison du véhicule.

14. Permis de conduire

Le conducteur principal doit présenter, au moment de la prise en charge, son permis de conduire original valide, écrit en alphabet romain et détenu depuis au moins un an. Le permis de conduire international n'est valable qu'accompagné du permis national. Ceci est valable pour le conducteur principal et les conducteurs supplémentaires.

15. Jeunes conducteurs

- 15.1. Loueur Enterprise: Pour les moins de 25 ans, supplément de 32€/jour, plafonné à 320€ à régler à la livraison du véhicule.
- 15.2. Loueur Europcar: Pour les moins de 26 ans, supplément de 40€/jour, plafonné à 400€ à régler à la livraison du véhicule.

16. Disponibilités des véhicules

Si le jour de la livraison, le loueur n'est pas en mesure de livrer un véhicule de la catégorie réservée quelque en soit la raison, vous êtes alors dans ce cas surclassé et prenez livraison d'un véhicule de catégorie supérieure sans modification de prix. Si vous prenez livraison d'un véhicule de catégorie inférieure, vous serez remboursé de la différence de prix. Enfin, si la livraison n'a pas lieu car aucun véhicule ne vous convient ou ne peut vous être livré par le loueur, vous serez intégralement remboursé dans les 24h.

17. En cas de sinistre

Pour tout problème lié à l'utilisation du véhicule, panne, accident, prenez immédiatement contact avec le loueur, en cas d'accident, il vous sera demandé d'établir le constat amiable avec ou sans tiers identifié dans les délais requis.

- 17.1. Loueur Enterprise: Contacter l'agence de départ ou le 0800 13 12 11 (si depuis l'étranger : +33 (0)1 49 93 73 61)
- 17.2. Loueur Europcar: Contacter l'agence de départ ou le 0800 35 40 00 (si depuis l'étranger : +33 (0)1 49 93 72 42)

18. Service client

Dans le cas de litige entre le client et le loueur, SAAI assistera le client dans la résolution du problème si ce dernier n'est pas fautif. En tant que courtier de location de voitures, SAAI ne peut être tenu pour responsable pour les prestations fournies au client par le loueur, y compris les assurances (facultatives) souscrites sur place et le non remboursement de frais éventuels par le loueur.

19. Attention aux amendes

En plus de l'amende que vous aurez à régler, le loueur facture des frais administratifs, pouvant aller jusqu'à 55€ par amende.

20. Restrictions géographiques

Les véhicules sont couverts par les loueurs uniquement dans les pays suivants : France, Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Italie, Finlande, Royaume-Uni, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse, Andorre. Vous devez informer l'agence de location de toute sortie du territoire Français, un supplément peut alors s'appliquer.

21. Divers

De convention expresse, seront seuls compétentes pour toute contestation entre SAAI et le client, les tribunaux dont dépend le siège social du S.A.A.I.

Page 2/2